



A. GAUTIER SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.
Rue Baylon 2bis – 1227 Carouge
Tél. : +41 (0)58 300 72 00 – E-mail : info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Apprentis d'Auteuil International
(F.A.A.I), Vernier**

Exercice 2024



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de la

Fondation Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I), Vernier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I), Vernier pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC.

Alan Bonvin
Expert-réviseur agréé
ASR N° 112904

Genève, le 10 mars 2025
AB/cc – 2024 FAAI – ROR DEF

Annexes : comptes annuels (bilan total CHF 1'319'684.04, compte de résultat, annexe)

**Fondation
Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)
Vernier**

**Etats financiers
au 31.12.2024**

Fondation

Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)

Bilan au 31.12.2024

(en francs suisses)

Actifs	Notes	2024	2023
Actifs circulants			
Trésorerie		639'856.40	1'090'205.81
Titres détenus à court terme		650'000.00	-
Autres créances à court terme		433.40	621.89
Actifs de régularisation (actifs transitoires)		10'262.97	68'471.88
Total actifs circulants		1'300'552.77	1'159'299.58
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles meubles	4.2	8'876.07	7'838.42
Immobilisations incorporelles	4.2	10'255.20	13'673.59
Total actifs immobilisés		19'131.27	21'512.01
Total actifs		1'319'684.04	1'180'811.59
Passif	Notes	2024	2023
Engagements à court terme			
Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales (sans intérêts)	4.3	31'668.00	33'923.75
Passifs de régularisation (passifs transitoires) et provisions à court terme		21'629.37	8'476.36
Total engagements à court terme		53'297.37	42'400.11
Fonds affectés			
Fonds affectés	p.4	163'175.06	311'488.00
Total fonds affectés		163'175.06	311'488.00
Total capitaux étrangers		216'472.43	353'888.11
Capital de l'organisation			
Capital de la fondation		100'000.00	100'000.00
Bénéfice ou perte reporté		726'923.48	803'934.73
Bénéfice ou perte de l'exercice		276'288.13	-77'011.25
Total capital de l'organisation		1'103'211.61	826'923.48
Total passif		1'319'684.04	1'180'811.59

Fondation

Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)

Compte d'exploitation de l'exercice

clôturé au 31 décembre

(en francs suisses)

	Notes	2024	2023
Dons affectés		2'003'408.60	2'216'267.30
Projet Plaidoyer	4.10	239'160.00	-
Contribution, Etat de Genève		184'447.00	60'000.00
Produits affectés		2'427'015.60	2'276'267.30
Dons		714'808.86	626'409.47
Autres produits		2'800.00	-
Coûts refacturés		183'758.29	164'654.00
Revenus de sous-location	4.4	48'996.00	48'996.00
Produits non affectés		950'363.15	840'059.47
Total des produits d'exploitation		3'377'378.75	3'116'326.77
Charges directes des projets		-2'086'168.60	-2'316'137.40
Résultat brut après contributions aux projets		1'291'210.15	800'189.37
Charges de personnel	4.5	-905'989.78	-784'162.47
Autres charges d'exploitation	4.6	-262'347.54	-193'409.90
Résultat d'exploitation avant amortissements et intérêts		122'872.83	-177'383.00
Amortissements et corrections de la valeur des immobilisations		-8'851.74	-7'557.54
Résultat d'exploitation avant intérêts		114'021.09	-184'940.54
Charges financières	4.7	-892.02	-21'145.59
Produits financiers	4.8	14'450.02	1'776.53
Résultat d'exploitation		127'579.09	-204'309.60
Produits hors exploitation	4.9	396.10	1'198.35
Résultat avant variation du capital des fonds		127'975.19	-203'111.25
Variation du capital des fonds		148'312.94	126'100.00
Résultat annuel		276'288.13	-77'011.25

Fondation

Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)

Tableau sur la variation du capital

clôturé au 31 décembre

(en francs suisses)

Comptes annuels 2024	Nom du fonds / projet	Etat au 01.01.2024	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2024
Capital des fonds						
2350	Projet BIRD - Salle à Manger	224'988	803'174		-878'162 *	150'000
2351	Projet EDP - Enfants du Parc	-	-		-	-
2353	Fonds abrité FFG	-	244'000		-244'000	-
2354	Nyalla	-	102'000		-102'000	-
2355	Un Pas Avec Toi	1'500	10'000		-11'500	-
2356	Qosqom	40'000	51'000		-91'000	-
2357	PK24	-	102'000		-102'000	-
2358	AJDMali	-	166'529		-162'279	4'250
2360	AETSegou	-	29'750		-29'750	-
2361	Carnets numériques	-	170'000		-170'000	-
2362	Sandratra Mada	-	51'000		-51'000	-
2365	Via Familis	-	-		-	-
2366	Via Familis AFR	-	-		-	-
2367	Najah - Maroc	-	52'870		-44'370	8'500
2369	Intl' ADAC	-	167'450		-167'450	-
2370	Via Familis Asie	-	55'250		-55'250	-
2371	Intl' Suxali	-	36'595		-36'595	-
2372	Intl' Liban	-	-		-	-
2373	Intl'Lisanga	45'000	106'250		-151'250	-
2374	Plaidoyer	-	239'160		-239'160	0
2375	Intl' APPI	-	33'613		-33'188	425
2376	Intl' AKT	-	6'375		-6'375	-
Total Capital des fonds		311'488	2'427'016	-	-2'575'329	163'175

Capital de l'organisation

Capital de la Fondation	100'000.00	-	-	-	100'000.00
Bénéfice reporté	803'934.73		-77'011.25		726'923.48
Résultat annuel (déficit)/bénéfice	-77'011.25	276'288.13	77'011.25		276'288.13
Total Capital de l'organisation	826'923.48	276'288.13	-	-	1'103'211.61

* Il a été procédé à une correction d'erreur portant sur la qualification d'une avance de trésorerie en don au cours des exercices antérieurs. Cette erreur a été rectifiée sur l'exercice 2024 et le montant correspondant a été comptabilisé en attribution exceptionnelle pour la somme de CHF 165'000 .-, impactant le solde disponible du projet BIRD (fonds affecté)

Fondation**Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)**

Tableau sur la variation du capital

clôturé au 31 décembre

(en francs suisses)

Comptes annuels 2023	Nom du fonds / projet	Etat au 01.01.2023	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2023
Capital des fonds						
2350	Projet BIRD - Salle à Manger	365'988	827'000		-968'000	224'988
2351	Projet EDP - Enfants du Parc	48'850	45'000		-93'850	-
2353	Fonds abrité FFG	-	350'020		-350'020	-
2354	Nyalla	17'000	36'550		-53'550	-
2355	Un Pas Avec Toi	1'500	11'500		-11'500	1'500
2356	Qosqom	-	40'000			40'000
2357	PK24	-	59'500		-59'500	-
2358	AJD Mali	-	156'985		-156'985	-
2360	AET Segou	-	29'750		-29'750	-
2361	Carnets Numériques	-	195'500		-195'500	-
2362	Sandratra Mada	-	45'900		-45'900	-
2365	Via Familis	-	35'533		-35'533	-
2366	Via Familis AFR	-	8'500		-8'500	-
2367	Najah - Maroc	-	34'020		-34'020	-
2369	Intl' ADAC	-	118'735		-118'735	-
2370	Via Familis Asie	4'250	79'900		-84'150	-
2371	Intl' Suxali	-	42'500		-42'500	-
2372	Intl' Liban	-	17'000		-17'000	-
2373	Intl' Lisanga	-	130'000		-85'000	45'000
2374	Vallauris	-	12'375		-12'375	-
Total Capital des fonds		437'588	2'276'267	-	-2'402'367	311'488

Capital de l'organisation

Capital de la Fondation	100'000.00	-	-	-	100'000.00
Bénéfice reporté	554'161.20		249'773.53		803'934.73
Résultat annuel (déficit)/bénéfice	249'773.53	-77'011.25	-249'773.53		-77'011.25
Total Capital de l'organisation	903'934.73	-77'011.25	-	-	826'923.48

Fondation**Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)****Annexe aux comptes annuels 2024**

(en francs suisses)

1 Principes pour la comptabilisation et la présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis selon les exigences de la loi suisse, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21 et conformément aux dispositions légales du Code des obligations suisse (Art. 957 à 962 CO).

2 Informations sur l'entreprise

Nom	Fondation Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)
Adresse	Chemin de Blandonnet 8
Localité	1214 Vernier
Forme juridique	Fondation

La Fondation Apprentis d'Auteuil International est exonérée des impôts cantonaux et communaux (ICC) et de l'impôt fédéral direct (IFD) pour une durée indéterminée, selon décision du 6 octobre 2017 de l'administration fiscale cantonale de la République et canton de Genève.

3 Principes d'évaluation

Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation et méthodes d'amortissement suivantes sont appliquées :

	Durée d'utilisation	Méthode
Mobilier, installations et matériel d'exploitation	5 années	20% linéaire

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition moins les amortissements.

Afin de calculer le montant des amortissements, les durées d'utilisation et méthodes d'amortissement suivantes sont appliquées :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences - Site internet	5 années	20% linéaire

Les immobilisations en cours de développement ne sont amorties que dès qu'elles sont entièrement opérationnelles.

Le seuil d'activation est de CHF 1'000.-.

Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de bouclage.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation.

Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique "fonds affectés" par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les fonds affectés reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au passif dans des fonds affectés de produits différés. Le montant du passif est diminué chaque année de façon similaire à l'amortissement de l'immobilisation corporelle sous-jacente.

Fondation**Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)**

Annexe aux comptes annuels 2024

(en francs suisses)

Dons et aides financières des collectivités publiques

Les produits provenant de dons et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Les subventions et dons des collectivités publiques sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

4 Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte de résultat**4.1 Postes en devises étrangères**

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

Bilan au 31 décembre 2024 : 1 EUR = 0.938450 CHF

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent aux cours de clôture au 31.12.2024

Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens du mois de la transaction, selon les cours publiés par l'OFDF/AFC

4.2 Immobilisations financières, corporelles et incorporelles

	2024	2023
Mobilier et installations	14'640.42	11'059.42
Amortissements et corrections de la valeur du mobilier et installations	-9'563.72	-6'635.64
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	12'526.37	9'636.37
Amortissements et corrections de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication	-8'727.00	-6'221.73
Total Immobilisations corporelles	8'876.07	7'838.42
Site internet	17'091.98	17'091.98
Amortissements et corrections de la valeur du site internet	-6'836.78	-3'418.39
Total Immobilisations incorporelles	10'255.20	13'673.59

4.3 Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales

	2024	2023
Compte courant Institutions de prévoyance professionnelle	40.95	24'811.30
Compte courant AVS, AI, APG, AC et CAF	19'213.00	4'121.10
Compte courant Assurances de personnes	8'254.10	4'991.90
Compte courant Impôt à la source	4'159.95	-0.55
Total	31'668.00	33'923.75

4.4 Revenus de sous-location

Les revenus de sous-location font suite au partage des frais de location du bureau avec la Fondation Salle à Manger.

4.5 Charges de personnel

	2024	2023
Charges salariales	720'980.35	616'629.95
Charges sociales	171'873.70	159'148.00
Autres charges de personnel	13'135.73	8'384.52
Total	905'989.78	784'162.47

Fondation**Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)**

Annexe aux comptes annuels 2024

(en francs suisses)

4.6 Autres charges d'exploitation

	2024	2023
Charges de locaux	110'227.70	104'113.80
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'763.43	2'022.17
Charges d'énergie et évacuation des déchets	-	274.35
Charges d'administration et d'informatique	63'908.98	38'501.31
Charges de communication	86'265.83	48'498.27
Autres charges d'exploitation	181.60	-
Total	262'347.54	193'409.90

4.7 Charges financières

	2024	2023
Autres charges financières (frais bancaires, pertes sur trésorerie, ...)	891.77	716.36
Pertes de change	0.25	20'429.23
Total	892.02	21'145.59

4.8 Produits financiers

	2024	2023
Produits financiers de la trésorerie et des titres	-2'370.15	-1'776.53
Gains de change	-12'079.87	-
Total	-14'450.02	-1'776.53

4.9 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

	2024	2023
Résultats hors exploitation	-396.10	-1'198.35
Résultats exceptionnels	-	-
Total	-396.10	-1'198.35

Les produits hors exploitation sont composés des arrondis ainsi que des commissions sur la perception de l'impôt à la source et du remboursement de la taxe CO2.

4.10 Projet Plaidoyer

En 2024, la FAAL a reçu des dons affectés au projet de plaidoyer, pour un total de 239'160 CHF.
 Ces dons ont été strictement utilisés pour couvrir les dépenses relatives aux activités de plaidoyer (ressources humaines et frais de communication, d'administration et quote-part de frais généraux) sur la base de clefs de répartitions prédefinies

Ainsi, pour l'exercice 2024, ces dons ont permis de couvrir les dépenses suivantes :

	2024	2023
Charges salariales	190'624.83	-
Frais de formation	3'579.58	-
Charges de locaux	13'128.00	-
Charges d'administration et d'informatique	4'032.18	-
Charges de communication	27'795.35	-
Total	239'159.94	-

Ces dépenses ont été suivies durant l'année analytiquement dans un compte projet spécifique
 Lors de l'arrêté annuel, ces dépenses sont présentées dans les postes du compte de résultat par nature ;
 les dons reçus sont identifiés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Fondation**Apprentis d'Auteuil International (F.A.A.I)****Annexe aux comptes annuels 2024**

(en francs suisses)

5 Annexe selon Art. 959 CO

	2024	2023
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail non échues dans les douze mois suivant la date du bilan	-	-
Montant global provenant de la dissolution de réserves latentes	néant	néant
Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
Sûretés constituées en faveur de tiers	néant	néant
Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs gérés d'une réserve de propriété	néant	néant
Engagements conditionnels	néant	néant
Subventions non monétaires dans le sens de directive sur les subventions non monétaires EGE-02-03	néant	néant
Montant total de la rémunération versée aux membres du Conseil de Fondation	néant	néant
Nombre de collaborateurs	<10	<10
Evénements importants survenus après la date du bilan	néant	néant
Composition du Comité : voir rapport de performance		
Personne unique en charge de la gestion de la Fondation, exemption d'annonce de la rémunération.		